

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023**

N°DCM-2023-067

OBJET :

INTERCOMMUNALITE

Communauté de Communes
de la Dombes

Rapport d'activité 2022

Membres en exercice : 27

Membres présents : 17

Membres votants : 26

L'an deux mille vingt-trois le onze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 5 septembre 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Étaient présents : M. MATHIAS - Mme BIAJOUX - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme COUTURIER - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - M. JANNET - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

M. PERREAULT représenté par M. MATHIAS - M. JACQUARD représenté par Mme ROBIN - M. MARTINON représenté par M. MORIN - Mme SOUPE représentée par Mme COUTURIER - Mme BUJALANCE MERLIN représentée par Mme BAS-DESFARGES - M. GINDRE représenté par M. CURNILLON - Mme FETTET-RICHONNIER représentée par Mme RAVOUX - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. LEGRAS représenté par M. JANNET.

Absent : M. POCHON.

Mme Stéphanie COUTURIER est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le président de l'intercommunalité adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'intercommunalité accompagné de son compte administratif. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune sont entendus ;

Considérant que dans sa première partie, le rapport annuel 2022 de la CC de la Dombes présente les caractéristiques du territoire, les compétences exercées et les instances intercommunales (Bureau, Conseil communautaire ...), ainsi que le personnel, les finances et le patrimoine de l'intercommunalité. Dans une deuxième partie, le rapport détaille les actions et services gérés par la Communauté de Communes : CLIC de la Dombes, Frances Services, Office de Tourisme, déchetteries, etc. ;

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (26 voix pour),

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes de la Dombes.

Ainsi délibéré le 11 septembre 2023

Le Maire,
Patrick MATHIAS

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification

Le : **13 SEP. 2023**

Et dépôt en Préfecture

Le : **13 SEP. 2023**

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.

